

1) Où peut-on obtenir la RQTH (Reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé) ?

- Au FIPHFP (Fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique)
- A la mairie de votre commune
- A la MDPH (Maison départementale pour les personnes handicapées)

2) Je dois obligatoirement déclarer à mon employeur que je suis reconnu·e travailleur handicapé :

Vrai Faux

3) L'employeur a l'obligation d'annoncer l'intégration d'une personne en situation de handicap dans une équipe :

Vrai Faux

4) En quelle année la semaine pour l'emploi des personnes handicapées est-elle devenue européenne ?

2009 2011 2013 2015

5) En pourcentage, combien de travailleurs en situation de handicap nécessitent un aménagement de poste ?

5% 15% 30% 40%

6) Si je suis reconnu·e travailleur handicapé, je garde ce titre à vie :

Vrai Faux

1) Où peut-on obtenir la RQTH (Reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé) ?

Il faut s'adresser à la **MDPH** (Maison départementale des personnes handicapées) de votre lieu d'habitation. Il existe une MDPH par département, il s'agit d'un guichet unique.

2) Je dois obligatoirement déclarer à mon employeur que je suis reconnu(e) travailleur handicapé :

Faux

La possession d'une RQTH est personnelle et confidentielle. Rien n'oblige donc un agent en situation de handicap à la révéler à son employeur ou à ses collègues. Toutefois, cette démarche est en général fortement conseillée, car elle permet de mobiliser un grand nombre d'aides pour améliorer les conditions de travail des agents en situation de handicap.

3) L'employeur a le devoir d'annoncer l'intégration d'une personne en situation de handicap dans une équipe :

Faux

Il n'y a aucune obligation, l'employeur doit voir avec la personne concernée si celle-ci souhaite qu'une communication soit faite au sein de sa future équipe et si cela est nécessaire (l'éventuel impact sur le travail d'équipe, aménagements de poste, travaux d'accessibilité...).

4) En quelle année la semaine pour l'emploi des personnes handicapées est-elle devenue européenne ?

2015

En 2015 la SEPH s'ouvre à de nouveaux partenaires européens qui organiseront des actions de sensibilisation dans leur pays. La SEPH devient la Semaine européenne pour l'emploi des personnes handicapées (SEEPH).

5) En pourcentage, combien de travailleurs handicapés nécessitent un aménagement de poste ?

15%

15% des travailleurs en situation de handicap font une demande d'aménagement de poste.

6) Si je suis reconnu-e travailleur handicapé, je garde ce titre à vie :

Faux

La RQTH est donnée pour une durée limitée de 1 à 5 ans, elle peut être réexaminée et renouvelée à sa fin de validité.

1) Quel est le pourcentage de personnes avec un handicap invisible ?

20% 40% 60% 80%

2) Combien de personnes en France sont concernées par un handicap psychique ?

1,4 millions 2,8 millions 4,2 millions

3) Depuis quand le handicap psychique est-il légalement reconnu en France ?

1982 1998 2005

4) Une personne atteinte de surdit  peut-elle conduire ?

Oui Non

5) Le risque d' tre confront  au cours de sa vie professionnelle   une situation temporaire de handicap est de :

10% 30% 50% 70%

6) Quel est le point commun entre Marilyn Monroe, Albert Einstein et Moli re ?

- Ils  taient b gues
- Ils souffraient d'hyperactivit 
- Ils  taient diab tiques

1) Quel est le pourcentage de personnes avec un handicap invisible ?

80%

Les handicaps sont en majorité invisibles, qu'il s'agisse de maladies ou même de douleurs récurrentes sans symptôme extérieur visible. Et pourtant, grand nombre de maladies peuvent engendrer des difficultés au quotidien, notamment sur le lieu de travail (par exemple les maladies cardiovasculaires, la polyarthrite, le diabète...).

2) Combien de personnes en France sont concernées par un handicap psychique ?

Le handicap psychique concerne **2,8 millions de français**. Le handicap auditif concerne quant à lui le plus de 5 millions de personnes.

3) Depuis quand le handicap psychique est-il légalement reconnu en France ?

2005

La Loi « pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées » du 11 février 2005 définit pour la première fois le handicap et inclut le handicap psychique.

4) Une personne atteinte de surdité peut-elle conduire :

Oui

La surdité n'empêche pas de pouvoir passer le permis et conduire.

5) Le risque d'être confronté au cours de sa vie professionnelle à une situation temporaire de handicap est de :

50%

En raison d'une maladie, d'un accident ou du vieillissement, on estime qu'une personne sur deux pourrait être confrontée à une déficience ou à une maladie invalidante d'au moins 6 mois au cours de sa vie professionnelle.

Nous pouvons donc tous être concernés par le handicap.

6) Quel est le point commun entre Marilyn Monroe, Albert Einstein et Molière ?

Ils étaient tous les trois bègues.

Ils ont réussi à surmonter ce trouble de la diction, classé parmi les « désordres émotionnels ou comportementaux » par l'organisation mondiale de la santé et reconnu comme un handicap par la loi de 2005.

1) La première loi définissant légalement le handicap date de :

1924

1957

1975

2005

2) Quel est selon vous le taux de chômage des personnes en situation de handicap ?

8 %

19%

32%

3) Que signifie RQTH ?

Réserve à la qualification de travailleur handicapé

Reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé

Ratio pour la quantité de travailleur handicapé

4) Combien de personnes en situation de handicap ont un niveau supérieur au BAC ?

20%

40%

60%

80%

5) Le handicap touche une majorité de personnes :

A la naissance

Suite au vieillissement ou à une maladie non professionnelle

Suite à un accident ou à une maladie professionnelle

1) La première loi définissant légalement le handicap date de :

2005

En France, c'est la loi « pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées » du 11 février 2005 qui donne pour la première fois une définition légale du handicap.

« Constitue un handicap, au sens de la présente loi, toute limitation d'activité ou restriction de participation à la vie en société subie dans son environnement par une personne en raison d'une altération substantielle, durable ou définitive d'une ou plusieurs fonctions physiques, sensorielles, mentales, cognitives ou psychiques, d'un polyhandicap ou d'un trouble de santé invalidant. »
(Article 14)

2) Quel est selon vous le taux de chômage des personnes en situation de handicap ?

19%

Le taux de chômage des personnes en situation de handicap en France est presque deux fois plus élevé que le reste de la population.

3) Que signifie RQTH ?

Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé

La RQTH permet l'accès à des aides humaines, techniques et organisationnelles. Une personne en situation de handicap peut entreprendre une démarche de reconnaissance auprès de la MDPH (Maison Départementale des Personnes Handicapées) de son département de résidence. N'hésitez pas à vous rapprocher de votre référent handicap ou de votre RH pour connaître les démarches.

4) Combien de personnes en situation de handicap ont un niveau supérieur au BAC ?

20%

20% des personnes en situation de handicap possèdent un niveau supérieur ou égal au BAC.

5) Le handicap touche une majorité de personnes :

Suite au vieillissement ou à une maladie non professionnelle

46% des handicaps surviennent à cause du vieillissement ou d'une maladie non professionnelle. La plupart des handicaps sont acquis en cours de vie, et non à la naissance.